



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2021

(Montréal, le 11 août 2021) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, clos le 3 juillet 2021.

#### FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2021

- Chiffre d'affaires de 5 719,8 millions \$, en baisse de 2,0 %, et en hausse de 9,4 % versus 2019
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables en baisse de 3,6 %, et en hausse de 11,4 % versus 2019
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables en hausse de 7,6 %, et en hausse de 8,6 % versus 2019
- Bénéfice net de 252,4 millions \$, en baisse de 4,2 %, et bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 261,2 millions \$, en baisse de 4,1 %
- Bénéfice net dilué par action de 1,03 \$, en baisse de 1,0 %, et bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,06 \$, en baisse de 1,9 %
- Dépenses liées à la COVID-19 totalisant 38 millions \$, incluant 8 millions \$ de cartes cadeaux offertes aux employés de première ligne
- Transition complétée vers notre nouveau centre de distribution de produits frais en Ontario, ajoutant 8 millions \$ de coûts non-récurrents

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	16 semaines / Exercices financiers					
	2021	%	2020	%	Variation (%)	
Chiffre d'affaires	5 719,8	100,0	5 835,2	100,0	(2,0)	
Bénéfice opérationnel avant amortissement	533,6	9,3	542,9	9,3	(1,7)	
Bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté <sup>(2)</sup>	533,6	9,3	542,9	9,3	(1,7)	
Bénéfice net	252,4	4,4	263,5	4,5	(4,2)	
Bénéfice net dilué par action	1,03	—	1,04	—	(1,0)	
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	261,2	4,6	272,3	4,7	(4,1)	
Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>	1,06	—	1,08	—	(1,9)	

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	40 semaines / Exercices financiers					
	2021	%	2020	%	Variation (%)	
Chiffre d'affaires	14 191,0	100,0	13 853,9	100,0	2,4	
Bénéfice opérationnel avant amortissement	1 328,9	9,4	1 280,1	9,2	3,8	
Bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté <sup>(2)</sup>	1 328,9	9,4	1 287,6	9,3	3,2	
Bénéfice net	631,7	4,5	609,9	4,4	3,6	
Bénéfice net dilué par action	2,54	—	2,40	—	5,8	
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	653,6	4,6	636,0	4,6	2,8	
Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>	2,63	—	2,50	—	5,2	

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(2)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous sommes satisfaits de nos bons résultats au troisième trimestre, alors que nous croisons un chiffre d'affaires et des bénéfices exceptionnellement élevés l'an dernier au plus fort de la pandémie. La croissance de notre chiffre d'affaires et de nos bénéfices est élevée par rapport à 2019. Malgré un environnement opérationnel difficile en raison de la pandémie, nos équipes ont mené à bien trois initiatives stratégiques clés au cours du trimestre : la transition vers notre nouveau centre de distribution de produits frais automatisé à Toronto, l'intégration de l'ensemble de nos activités de distribution de pharmacie dans le centre de distribution Jean Coutu à Varennes ainsi que l'ouverture de notre magasin dédié à l'épicerie en ligne à Montréal. Ces réalisations nous positionnent bien pour atteindre nos objectifs de croissance future », a déclaré Eric La Flèche, président et chef de la direction.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2021 demeure élevé atteignant 5 719,8 millions \$ comparativement à 5 835,2 millions \$ au troisième trimestre de 2020, une baisse de 2,0 % alors que nous avons croisé les ventes les plus fortes du début de la pandémie, mais une hausse de 9,4 % sur deux ans. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en baisse de 3,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent (hausse de 15,6 % en 2020), mais en hausse de 11,4 % comparativement au troisième trimestre de 2019. Les ventes alimentaires en ligne ont augmenté de 19 % par rapport à l'an dernier (environ 300 % en 2020). Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 1,0 % (3,0 % en 2020). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,6 % (1,0 % en 2020), soit une hausse de 9,3 % pour les médicaments d'ordonnance et une hausse de 3,8 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires des 40 premières semaines de l'exercice 2021 a atteint 14 191,0 millions \$ comparativement à 13 853,9 millions \$ pour la période correspondante de 2020, une hausse de 2,4 %.

### BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts et l'amortissement.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement du troisième trimestre de l'exercice 2021 a été de 533,6 millions \$ ou 9,3 % du chiffre d'affaires, une baisse de 1,7 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2021, le bénéfice opérationnel avant amortissement a été de 1 328,9 millions \$ ou 9,4 % du chiffre d'affaires, une hausse de 3,8 % comparativement à la période correspondante de 2020. Au cours des 40 premières semaines de 2020, nous avons enregistré une perte de 7,5 millions \$ sur la disposition de notre filiale de repas prêts-à-cuisiner. En excluant cet élément, le bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté<sup>(2)</sup> des 40 premières semaines de 2021 a augmenté de 3,2 % versus la période correspondante de 2020.

### Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement (BO)<sup>(2)</sup>

	40 semaines / Exercices financiers					
	2021			2020		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement	1 328,9	14 191,0	9,4	1 280,1	13 853,9	9,2
Perte sur la disposition d'une filiale	—			7,5		
Bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté <sup>(2)</sup>	1 328,9	14 191,0	9,4	1 287,6	13 853,9	9,3

Notre taux de marge brute a été de 19,8 % et 19,9 % pour le troisième trimestre et les 40 premières semaines de 2021 comparativement à 20,0 % et de 19,8 % pour les périodes correspondantes de 2020.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(2)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,5 % au troisième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à 10,7 % pour le même trimestre de l'exercice 2020. Les dépenses liées à la COVID-19 représentent environ 38 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021 incluant 8 millions \$ de cartes cadeaux offertes aux employés de première ligne, comparativement à environ 107 millions \$ au même trimestre l'an dernier. Cette diminution de 69 millions \$ a été partiellement compensée par une augmentation des autres dépenses d'exploitation, principalement liées aux activités et aux services qui ont été rétablis après avoir été initialement interrompus au début de la pandémie, et par des coûts d'environ 8 millions \$ liés à la transition vers notre nouveau centre de distribution en Ontario.

Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2021, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,5 % comparativement à 10,6 % (10,5 % en excluant la perte sur la disposition de notre filiale de repas prêts-à-cuisiner) pour la période correspondante de 2020. Les dépenses liées à la COVID-19 représentent environ 95 millions \$ pour les 40 premières semaines de 2021 incluant 24 millions \$ de cartes cadeaux offertes aux employés de première ligne, comparativement à 110 millions \$ en 2020.

### **AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS**

La dépense d'amortissement pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 a été de 149,4 millions \$ comparativement à 140,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020. Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2021, la dépense d'amortissement a été de 367,5 millions \$ comparativement à 344,0 millions \$ pour la période correspondante de 2020. Ces augmentations reflètent les investissements supplémentaires dans la chaîne d'approvisionnement et la logistique ainsi que dans la technologie en magasin.

Les frais financiers nets pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 ont été de 42,1 millions \$ comparativement à 43,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020. Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2021, les frais financiers nets ont été de 104,8 millions \$ comparativement à 106,0 millions \$ pour la période correspondante de 2020.

### **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

La charge d'impôts a été de 89,7 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021 avec un taux d'imposition effectif de 26,2 % comparativement à 95,9 millions \$ et 26,7 % au troisième trimestre de l'exercice 2020. Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2021, la charge d'impôts a été de 224,9 millions \$ comparativement à 220,2 millions \$ pour la période correspondante de 2020, avec un taux d'imposition effectif de 26,3 % comparativement à 26,5 %.

### **BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ<sup>(1)</sup>**

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2021 a été de 252,4 millions \$ comparativement à 263,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020, et le bénéfice net dilué par action de 1,03 \$ par rapport à 1,04 \$ en 2020, en baisse de 4,2 % et 1,0 % respectivement, mais en hausse de 13,5 % et 19,8 % respectivement sur deux ans. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du troisième trimestre de l'exercice 2021 a été de 261,2 millions \$ comparativement à 272,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,06 \$ comparativement à 1,08 \$, soit des diminutions de 4,1 % et 1,9 % respectivement, mais en hausse de 13,4 % et 17,8 % respectivement sur deux ans.

Le bénéfice net pour les 40 premières semaines de l'exercice 2021 a été de 631,7 millions \$ comparativement à 609,9 millions \$ pour la période correspondante de 2020, soit une hausse de 3,6 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 2,54 \$ par rapport à 2,40 \$ l'an passé, en hausse de 5,8 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> des 40 premières semaines de l'exercice 2021 a été de 653,6 millions \$ comparativement à 636,0 millions \$ pour la période correspondante de 2020 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 2,63 \$ comparativement à 2,50 \$, soit des augmentations de 2,8 % et 5,2 % respectivement. L'impact du conflit de travail au centre de distribution Jean Coutu survenu au cours du premier trimestre de 2021, a été d'environ 0,05 \$ par action.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(2)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## Ajustements au bénéfice net<sup>(1)</sup>

	16 semaines / Exercices financiers					
	2021		2020		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	252,4	1,03	263,5	1,04	(4,2)	(1,0)
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	8,8		8,8			
<b>Bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>261,2</b>	<b>1,06</b>	<b>272,3</b>	<b>1,08</b>	<b>(4,1)</b>	<b>(1,9)</b>

	40 semaines / Exercices financiers					
	2021		2020		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	631,7	2,54	609,9	2,40	3,6	5,8
Perte sur la disposition d'une filiale, nette d'impôts	—		4,2			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	21,9		21,9			
<b>Bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>653,6</b>	<b>2,63</b>	<b>636,0</b>	<b>2,50</b>	<b>2,8</b>	<b>5,2</b>

## PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 25 novembre 2020 et le 24 novembre 2021. Au 30 juillet 2021, la Société a racheté 5 875 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 56,78 \$, pour une considération totale de 333,6 millions \$.

## DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré, le 10 août 2021, un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action, le même montant déclaré au dernier trimestre.

## ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses éventualités telles que décrites dans les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice se terminant le 26 septembre 2020 de la Société.

En mai 2019, deux demandes d'autorisation de recours collectifs liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont une filiale de la Société, Pro Doc Ltée. En février 2020, une demande d'autorisation de recours collectifs liés aux opioïdes a été déposée en Colombie-Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont des filiales de la Société, Pro Doc Ltée. et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. En avril 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs dont Pro Doc Ltée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. a été notifiée par la Ville de Grande Prairie, en Alberta. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation de recours collectifs sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation de recours collectif déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc Limitée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. Ces recours collectifs proposés portent notamment sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui aurait été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les recours collectifs proposés en

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(2)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique qui ont été intentés par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. Quant au recours en Alberta, la Ville de Grande Prairie poursuit en son nom et au nom de toutes les municipalités canadiennes et de tous les gouvernements locaux et réclame un montant indéterminé en dommages-intérêts pour des coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

## **INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « prédire », « prévoir » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2021.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un exemple des risques décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2020 qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Tout comme pour les risques mentionnés précédemment, la pandémie de COVID-19 constitue également un risque qui pourrait avoir un impact sur les activités, l'exploitation, les projets et le rendement de la Société ainsi que sur la réalisation des déclarations prospectives contenues dans le présent document.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

## **MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

### **BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ**

Le bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(2)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## PERSPECTIVES<sup>(3)</sup>

Bien que les restrictions liées à la COVID-19 aient été considérablement assouplies au cours des derniers mois, rien ne nous permet de déterminer avec certitude si nous transitons progressivement vers un environnement pré-pandémique ou si nous serons confrontés à de nouvelles mesures restrictives en raison d'une quatrième vague d'infections. Il est également difficile de prédire l'impact de la pandémie sur les habitudes d'achat à long terme de nos clients. Avec la diminution progressive des restrictions liées à la COVID-19, nous prévoyons, qu'à court terme, notre chiffre d'affaires alimentaire continuera de diminuer par rapport au niveau exceptionnellement élevé atteint l'an dernier, mais qu'il se comparera favorablement au niveau pré-pandémie. Du côté de la pharmacie, l'assouplissement des restrictions devrait avoir un impact positif sur certaines catégories de la section commerciale qui ont été affectées négativement par la pandémie, comme les sections beauté et cosmétiques ainsi que les produits du rhume et de la grippe.

## CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **troisième trimestre 2021** qui aura lieu **aujourd'hui, le 11 août 2021, à 9 h 00 (HAE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (416) 764-8651 ou 1 (888) 390-0620. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

***Avis aux lecteurs*** : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du troisième trimestre 2021 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [www.metro.ca](http://www.metro.ca) - Site corporatif - Relations avec les investisseurs - Résultats trimestriels 2021 - Troisième trimestre 2021.

(30)

**Source :** METRO INC.

**Renseignements :** François Thibault  
Vice-président exécutif,  
chef de la direction financière et trésorier  
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations  
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000  
[www.metro.ca](http://www.metro.ca)

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(2)</sup> Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

<sup>(3)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »